

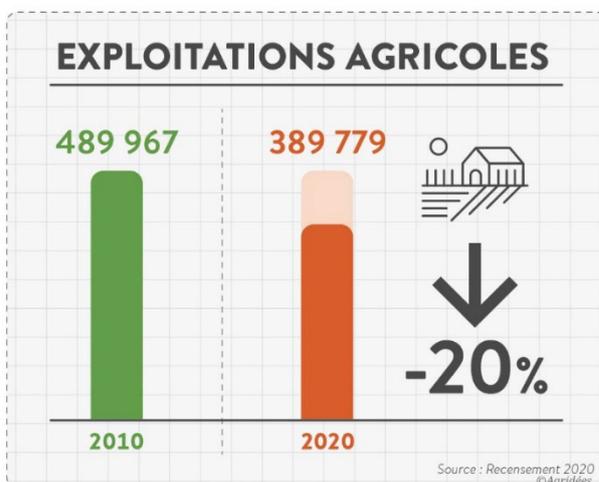
LES PROFILS DES ENTREPRENEURS AGRICOLES CHANGENT, LEUR NIVEAU DE FORMATION S'ÉLEVE, MAIS...

30 novembre 2022

Le recensement 2020 de l'agriculture apporte un lot d'informations essentielles par rapport à celui de 2010. Les aspects quantitatifs, par exemple avec la réduction du nombre d'exploitations et en corollaire leur agrandissement, alimentent naturellement le débat. Les changements de structure d'exploitation qui dépeignent une agriculture plurielle deviennent plus visible. Au-delà, un regard posé sur la trajectoire du capital humain, chefs d'entreprise agricole et salariés associés, complète l'analyse et suscite les réflexions.

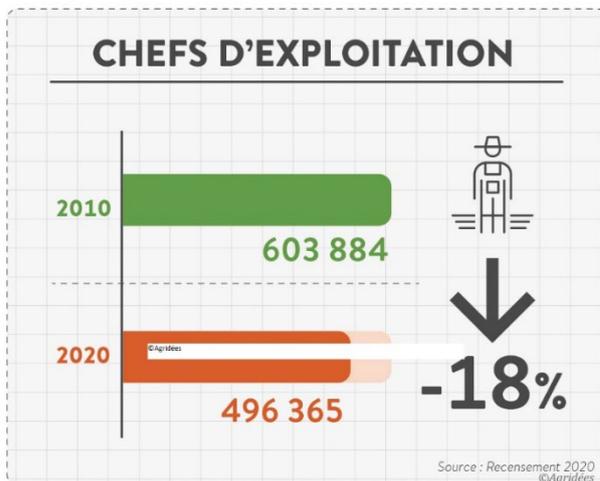
Les infographies présentées ci-dessous ont été projetées en introduction de la Conférence d'AgriDées du 23 novembre 2022 « [Agricultures de demain : quelles compétences ?](#) ».

EXPLOITATIONS AGRICOLES



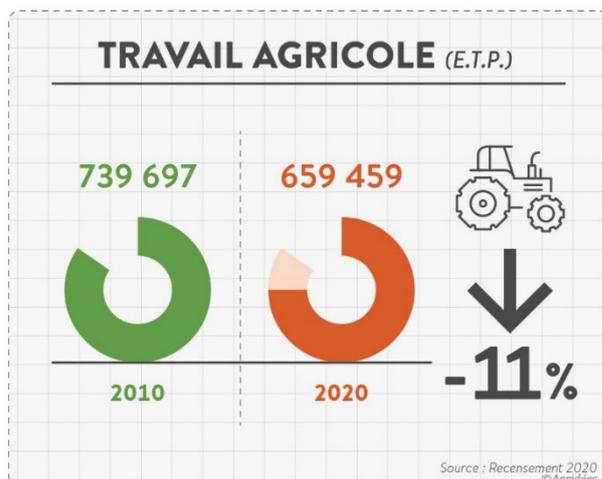
Elles se réduisent de 20% en 10 ans, principalement dans toutes les filières animales et en polyculture élevage (et les fruits). Les crises économiques et l'insuffisance des revenus expliquent cette tendance, mais il est difficile de ne pas y voir en outre une problématique de pénibilité et d'attractivité.

CHEFS D'EXPLOITATION



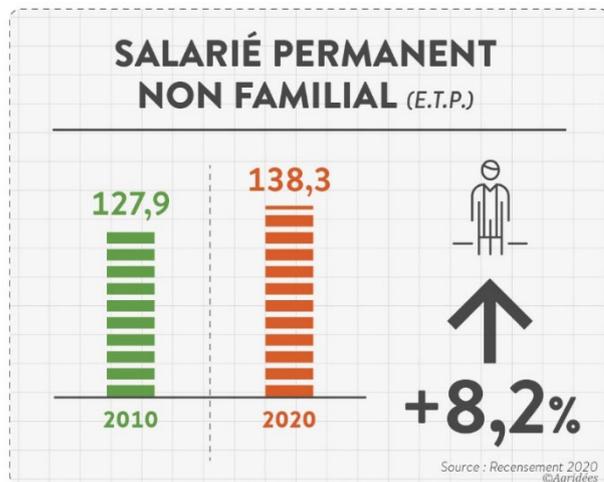
La symétrie est logique avec le nombre d'exploitation, une baisse de 18%. A noter qu'à côté des exploitants eux-mêmes, qui continuent par ailleurs de vieillir, la part de main d'œuvre familiale qui participe aux travaux aux côtés des exploitants plonge de 55%.

TRAVAIL AGRICOLE EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN (E.T.P.)



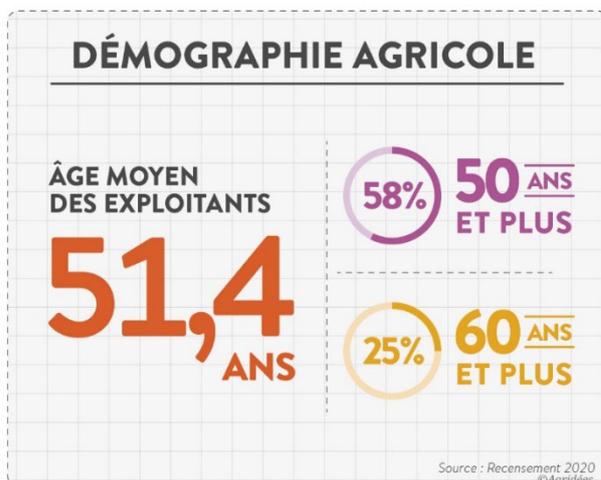
Le travail agricole ne baisse que de 11% (ETP) du fait de la progression du nombre des salariés. Entre la baisse drastique de la main d'œuvre familiale et l'augmentation du nombre de salariés non familiaux, la structuration et la professionnalisation des entreprises agricoles évolue profondément, les profils et compétences aussi.

SALARIES PERMANENTS NON FAMILIAUX (E.T.P.)



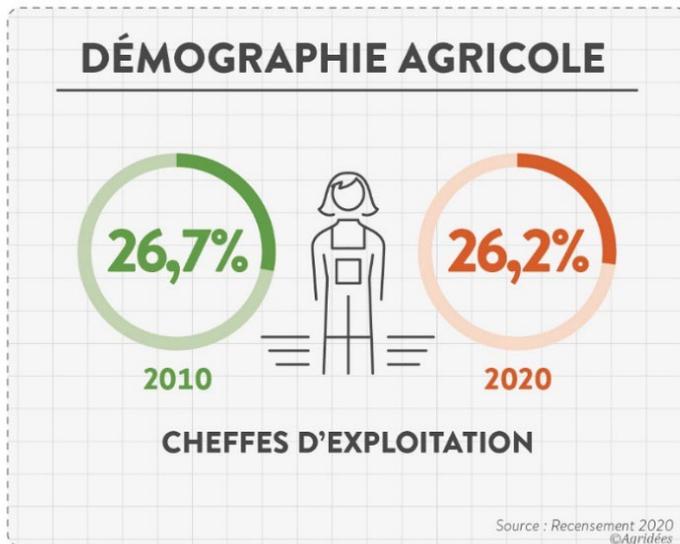
La part des salariés permanents non familiaux croît de 8,2% (ETP), posant la question de leur évolution de compétences par rapport aux transitions en cours, comme pour les chefs d'entreprises agricoles. Elle amène également une réflexion à propos de l'attractivité afin de conserver les talents en agriculture, tant la concurrence entre employeurs locaux est forte.

DEMOGRAPHIE AGRICOLE (moyenne d'âge)



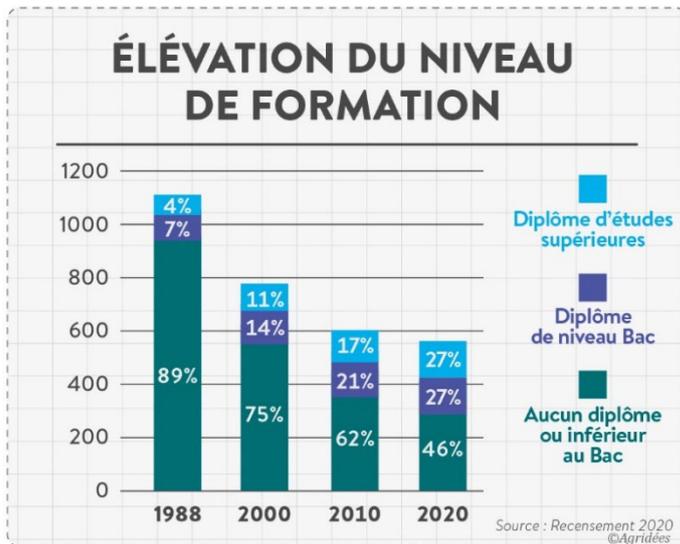
La pyramide des âges démontre le vieillissement de la population agricole, avec 51,4 ans en moyenne, et plus de 25% des exploitants à 60 ans et + qui pour un tiers ne savent pas ce qu'ils feront dans les 3 ans. La dynamique de renouvellement, et pas seulement de rajeunissement, est vitale afin de se projeter dans un avenir positif.

DEMOGRAPHIE AGRICOLE (GENRE)



A priori la situation ne s'améliore pas sur ce plan, il y a même un léger recul de la féminisation de 26,7 à 26,2% de cheffes d'entreprise agricole en 10 ans. En réalité la situation est meilleure qu'il n'y paraît car ce chiffre correspond à la photographie instantanée de la situation globale. Si on analyse le segment des installations entre 2010 et 2020, la part des femmes est 1,8 fois supérieure au cas général. Nous approchons donc sur ce segment de 50% de femmes cheffes d'entreprises agricoles. A noter plus globalement que le profil des installés entre 2010 et 2020 change profondément, plus féminin, plus souvent installé hors cadre familial, plus intéressé par les circuits courts et le bio.

NIVEAU DE FORMATION



A l'instar de ce qui se passe dans toute la société française et dans tous les pans de l'économie, le niveau de formation des chefs d'entreprise agricole progresse nettement, 54% sont au moins titulaire du bac, dont 27% possèdent un diplôme du supérieur. A noter qu'au-delà d'un diplôme agricole de base nécessaire pour s'installer, de plus en plus de nouveaux installés ont un diplôme du supérieur ne relevant pas obligatoirement des sciences ou techniques agricoles. Il faut aussi noter que cette tendance d'élévation du niveau n'est pas aussi prononcée pour les salariés agricoles, typicité des métiers faisant loi.

Les profils des chefs d'entreprise agricole changent, leur niveau de formation s'élève, il n'en reste pas moins que la question de l'amélioration permanente de leurs compétences se pose à un moment où de multiples transitions convergent. (Cf Note de think tank [« Dynamique agricole : quelles compétences ? »](#)).

Yves Le Morvan
Responsable Filières et Marchés
Agridées